

3.00 crédits	22.5 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Quinet Muriel ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Aucun
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aperçu de l'histoire du processus de domestication.</li> <li>2. Description des systèmes agraires en Belgique. Ce chapitre vise à familiariser les étudiants aux différents types d'exploitations agricoles.</li> <li>3. Notions de techniques culturales. Notions de transformation de la biomasse végétale. Notions de classification et de morphologie végétales. Présentation des principales plantes d'intérêt en alimentation animale cultivées dans nos régions. Il s'agit dans cette partie de familiariser les étudiants aux techniques de production et de transformation des plantes destinées à l'alimentation animale</li> <li>4. Présentation des principales plantes toxiques de nos régions (détermination, type d'intoxication, espèce(s)-cible, incidence,').</li> <li>5. Travaux pratiques (0-15-0). Visites d'exploitations d'élevage et de culture. Identification de plantes alimentaires et toxiques. Constitution d'un herbier.</li> </ol>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Le cours vise à familiariser les futurs vétérinaires avec les aspects les plus importants de la production agricole destinée à l'alimentation animale ainsi qu'avec les plantes toxiques les plus fréquentes de nos régions.</li> </ol>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Examen écrit et réalisation d'un herbier.</p> <p>La non remise de l'herbier entraîne une note finale de LVETE1111 qui ne pourra excéder 5/20</p> <p>La participation aux travaux pratiques est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Cours magistral par le titulaire</p> <p>Travaux pratiques : dissection de fleurs, visites d'exploitations et reconnaissance sur le terrain de plantes alimentaires et toxiques</p>
Contenu	<p>Historique de la domestication des plantes et des animaux. Etudes des différents systèmes agraires en Belgique. Eléments de morphologie botanique. Etude des caractéristiques culturales d'une trentaine de plantes alimentaires et d'une quinzaine de plantes toxiques</p>
Ressources en ligne	<p>Notes complètes sous la forme d'un syllabus illustré et référencé disponible sur la plateforme Moodle. Ce syllabus est également disponible sous forme imprimée à la DUC.</p> <p>support powerpoint disponible sur moodle</p> <p>flore en ligne (site <a href="http://biologievegetale.be">biologievegetale.be</a>)</p>
Bibliographie	<p>LVET1111 Biologie végétale appliquée à l'élevage (syllabus)</p> <p>La flore de référence est : Anne-Laure Jacquemart et Charlotte Descamps, Flore écologique de Belgique, éditions De Boeck</p>
Faculté ou entité en charge:	VETE

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en médecine vétérinaire	VETE1BA	3		